

Rapport financier 2019

Introduction

Nous rendons compte de l'exercice courant du 01/01/2019 au 31/12/2019, durant lequel notre association a maintenu une gestion distincte du projet de « Représentation 3D et ses valorisations »; de ce fait, à l'issue de 2019, l'association présente à nouveau deux comptes de résultats l'un pour sa « gestion courante » et l'autre pour le projet de « Représentation 3D et ses valorisations », avec un « Bilan » unique (commun). Pour rappel : « ces dispositions sont consécutives à la décision de la Commune de SAINT-ARNOULT, en septembre 2016, de ne pas être Maître d'Ouvrage du « Projet de Représentation 3D » et de transférer cette responsabilité à notre association qui est donc MOA et MOE de ce projet, avec l'inconvénient majeur de supporter en totalité la TVA (20%) afférente à ces travaux et donc d'en majorer le coût d'au moins 15%, puisque contrairement à la Commune, « LAPSAT » ne récupère pas la TVA (confirmé par les Services Fiscaux locaux en janvier 2018). Néanmoins, comme l'orgue, les productions du « Projet de Représentation 3D et ses valorisations » apparaissent au bilan en qualités « d'immobilisations corporelles » et donc propriétés de « LAPSAT » (actifs). »

Pour ce qui concerne la « gestion courante », un résultat positif de + **21,66€** (du fait de la réintégration en charges exceptionnelles cpte 6782 « de la valeur des matériels WIFI non utilisé et restitués gracieusement à Calimédia le 13/08/2019, soit 904,38€ ») (+ 2727,22€ en 2018, 1860,29€ en 2017, 11871,68€ en 2016, 10145,52€ en 2015, 1532,49€ en 2014 - **778,84€** en 2013 ; - **2226,79€** en 2012 ; 2020,36€ en 2011 ; 1111,03 € en 2010 et 1889,37 € en 2009).

Les charges s'élèvent à **3295,35€** (2369,94€ en 2018, 1840,13€ en 2017, 1705,73€ en 2016, 998,86€ en 2015, 2068,63€ en 2014, 3660,35€ en 2013, 8117,23€ en 2012 ; 2694,24€ en 2011, 981,39€ en 2010 et 755,47 € en 2009) et les produits à **3317,01€** (4727,72€ en 2018, 3700,42€ en 2017, 13577,41€ en 2016, 11144,38€ en 2015, 3601,12€ en 2014, 2881,51€ en 2013 ; 5890,44€ en 2012 ; 4714,60€ en 2011 ; 2092,42 € en 2010 et 2644,84€ en 2009).

En 2019, en charges exceptionnelles :

- Dommages et intérêts suite à notre requête « perdue » auprès TA Caen, en 2012 : 500€ pour la SCCV Le Prieuré (somme non réclamée et non réglée, donc toujours provisionnée en charges à payer jusqu'en 2023).
- La restitution gracieuse à CALIMEDIA, le 13/08/2019, des matériels WIFI non utilisés pour la 3D à la chapelle pour une valeur de 904,38€.
- L'entretien de notre site Internet, qui rappelle le, n'a rien coûté depuis sa création il y a dix ans, 1060,50€ et se décomposant comme suit :
 - Côte Fleurie Informatique le 26/03/2019 (récup site): 100,50€,
 - Remise à niveau site internet Mordicus Studio 04/10/2019: 960€
 - Et nous avons mis en place un contrat de maintenance avec Mordicus Studio pour 360€/an, soit 90€ pour 2019.

Nos « charges courantes » (dans une enveloppe d'environ 1300€) sont contenues : mais en surplus de celles-ci, nous trouvons des coûts particuliers :

- le défraiement, 300€, des deux musiciens lors du concert du 22 septembre 2019 (150€x2). Toujours en conformité avec le principe adopté par notre Conseil d'Administration, soit : « pour l'organisation des concerts, nous défrayons les musiciens pour un coût convenu (entre 150€ et 300€), « LAPSAT » conservant l'intégralité du « chapeau » recueilli à l'issue du concert ». Nous demeurons très reconnaissants envers le Comité d'Animations de SAINT-ARNOULT, via son Trésorier, Monsieur Philippe PEZZONI, qui nous a renouvelé son soutien par un don de 300€, correspondant au défraiement des musiciens.

Les produits 2019, hors « Projet de Représentation 3D et ses valorisations » s'élèvent à **3317,01€**, avec des cotisations pour 2140€ (2563€ en 2018, 223,50€ en 2017, 2365,00€ en 2016, 2630,50€ en 2015, 2838,80€ en 2014 et 2506,30€ en 2013) dont le nombre s'est maintenu à 43, mais avec une régression en montant (-423€ soit -16,5%).

Le Compte de Résultat hors « Projet de Représentation 3D et ses valorisations » fait apparaître un excédent de + **21,66€**.

- Au niveau du BILAN 2019, nous corrigeons le « **Projet de Représentation 3D et ses valorisations** », par la restitution gracieuse à CALIMEDIA, le 13/08/2019, des matériels WIFI non utilisés pour la 3D à la chapelle pour une valeur de 904,38€ ; sachant que nous n'avons toujours pas obtenu de ressources supplémentaires nous permettant de le développer.

1. Les produits.

PRODUITS	
7. Produits	2019
70. Ventes produits finis, marchandises...	
707. Vente de marchandises	0 €
Total ventes produits	0 €
74. Subventions d'exploitation	
741. Subvention d'exploitation non affectée	0 €
Total subventions d'exploitation	0 €
75. Autres produits de gestion courante	
756. Cotisations 43 adhérents	2140,00 €
7581. Dons manuels non affectés Visites et manifestations culturelles	0 €
7582. Dons manuels affectés Dons mises à disposition de l'orgue : 380€ Comité d'Animation : 300€ Concert du 22/09 : 416,19€	1096,19 €
Total produits de gestion	3236,19 €
76. Produits financiers	
768. Autres produits financiers 75,66€ intérêts	75,66 €
Total produits financiers	75,66 €
77. Produits Exceptionnels	
778. Autres produits exceptionnels Trop perçu Assurance GMF part 2020	5,16 €
Total produits Exceptionnels	5,16 €
TOTAL PRODUITS	3317,01 €

Le produit/adhérent 49,77€ **diminue de 16,5%** (59,60€ en 2018 ; 48,64 en 2017 ; 47,30€ en 2016 ; 47,83€ en 2015 ; 45,79€ en 2014 ; 44,76€ en 2013 ; 39,43€ en 2012 ; 35,59€ en 2011 ; 44,59€ en 2010).

Le nb. d'adhérents est stable à 43, le produit global **diminue de** 423€ soit -16,5%.

A don « non affecté »
(971€ en 2017 ; 310€ en 2016 ; 544,80€ en 2015 ; 682,90 € en 2014 ; 171€ en 2013 ; 221,25 en 2012 ; 281,60€ en 2011 ; 89€ en 2010, 80€ en 2009).

(2069,00 € en 2018 ; 300€ en 2017 ; 670€ en 2016 ; 7920€ en 2015 ; rien en 2014 ; 50€ en 2013 ; 1059€ en 2012 ; 894,10€ en 2011).

Il s'agit des intérêts Livret A :
(88,84€ en 2018 ; 97,81 en 2017 ; 57,07€ en 2016 ; 49,08€ en 2015 ; 61,49€ en 2014 ; 141,30 en 2013 ; 205,19€ en 2012 ; 166,20€ en 2011 ; 85,92€ en 2010 ; 89,84€ en 2009 ; 123,35€ en 2008), croissance de nos dépôts et diminution des taux.

2. Les charges.

CHARGES	
6. Charges	2019
60. Achats (sauf 603)	
602 Achats stockés-autres approvisionnements	
6022-Cartouches encre imprimantes Pas de stock fin 2018	0,00 €
Total 602	0,00 €
603 Variations de stocks:	
603-Cartouches encre imprimantes	
Total 603	
604 Prestations de services:	
Photocopies CR AG 2018 Repromat	27,14 €
Pierres en lumières mai 2019	0,00 €
Prestations pour concert 1 concert 2019, le 22/09/2019 défraiements 2 musiciens = 150€x2	300,00 €
Total 604	327,14 €
606 Achats non stockés de matières et fournitures:	
6064 Fournitures administratives	0,00 €
Total 606	0,00 €
607 Achats marchandises:	
6071 Achats marchandises Temps de convivialité 1 concert le 22/09 Boulangerie Pâtisserie: 46 € Carrefour Touques : 33,03€	79,03 €
Pot AG	0,00 €
6072 Achats	0,00 €
Total 607	79,03 €
Total Achats	406,17 €
61. Services extérieurs	
6155 Entretien Accordage de l'orgue	0,00 €
6156 Entretien site Internet Côte Fleurie Informatique le 26/03/2019 (récup site): 100,50€ Remise à niveau site internet Mordicus 04/10/2019: 960€	1060,50 €
6157 Contrat de maintenance site Internet Mordicus 360€/an à/c 01/10/2019	90,00 €
616. Primes d'assurances	
6161 Assurance Multirisque GMF Part 2019 payée d'avance + part 2019 +ou - régul	203,30 €
6162 Assurance des Musiciens "orgue" Part 2019 payée d'avance + part 2019	237,85 €
Total Services extérieurs	1591,65 €
62. Autres services extérieurs	
625 Déplacements, missions et réceptions	

Cartouches d'encre (imprimantes) : pas de charge en 2018 (rien en 2018, 2017, 2016, 2015, 2014 ; 63,80€ en 2013 ; 61,80€ en 2012 ; 169,40€ en 2011, rien en 2010 ; 20€ en 2009 et 234,60€ en 2008)

Plus de participation.

394,27 € en 2017 ; 233,89 € en 2018 ; 339,83 € en 2015 ; 383,32 € en 2016 ; 467,04 € en 2013 ; 390,13 € en 2014 ; 341,71 € en 2011 ; 339,12 € en 2012 ; 336,20 € en 2009 ; 319,49 € en 2010 ; Coût proportionnel au nb d'adhérents au 31 décembre de l'exercice précédent.

Pour assurer l'orgue « Isabel » depuis le 16 mai 2015. 236,25€ en 2016, 237,20€ en 2017 ; 237,85 € en 2018. A compter du 16 mai 2015.

6257 Réceptions	0,00 €
6237 Publications	0,00 €
6238 Fleurs lors inhumation Houssaye Fleurs 1 coupe de vivaces pour obsèques Mme Chanson le 19/11/2019	30,00 €
6261 Redevance hébergement site internet + nom de Domaine Part 2019 payée d'avance + part 2019	28,07 €
6263 Affranchissements, frais postaux	35,08 €
627 Services bancaires&assimilés	0,00 €
6281 Cotisations Fédération Patrimoine&Environnement (50€) Fédération sites Clunisiens (100€) Les Amis de Trouville (50€) Asso le Pays d'Auge (50€)	250,00 €
Total Autres services extérieurs	343,15 €
67. Charges Exceptionnelles	
6712 Pénalités&amendes fiscales ou pénales Dommages&intérêts suite requête TA Caen: SCCV Le Prieuré 500€ NON réclamés...	0,00 €
6713 Dons, libéralités Comité d'Animations de Saint-Arnoult: 50€ (chasse aux eufs pour les enfants) le 28/04	50,00 €
678 Autres charges exceptionnelles	0,00 €
6782 Valeur matériels WIFI non utilisé et restitué gracieusement à Calimédia le 13/08/2019	904,38 €
Total Charges Exceptionnelles	954,38 €
TOTAL CHARGES	3295,35 €

28,66€ en 2018 ;
28,66€ en 2017 ; 28,66€ en 2016; 28,66€
en 2015; 28,64 en 2014 ; 28,56€ en
2013&2012&2011 ; 21,42€ en 2010
(année incomplète)

43,20 € en 2018 ;
38,00 € en 2017 ; 48,30 € en 2016 ;
36,10 € en 2015 ; 31,82 € en 2014 ;
33,56 € en 2013 ; 76,83 € en 2012 ;
85,29 € en 2011; 52,71 € en 2010 ;
32,09 € en 2009 ; 16,80 € en 2008 ;

250,00 € en 2018;
290,00 € en 2017 ; 253,00 € en 2016 ;
261.40 € en 2015 : 254.20 € en 2014 :

Exigible jusqu'en juillet 2023

Concernant les dépenses « courantes » de fonctionnement.

- Les réunions :

- Les CA et l'AG ont été tenus, à titre gracieux, à la salle des associations de la commune de SAINT-ARNOULT.

- Les frais de déplacement sont toujours pris en charge par les intéressés, ainsi que les coûts de télécommunication (téléphone et internet).

- Aucun frais de bouche (restaurant) pris en charge par « LAPSAT »,

- Les frais d'affranchissement demeurent contenus en privilégiant toujours l'acheminement électronique via « courriel » Internet, ou « portage ».

3. PROJET « REPRÉSENTATION 3D » et ses « VALORISATIONS » :

13 RESSOURCES PROJET 3D	2017	2018	2019	CUMUL au 31/12/2019
Ressources au 01 janvier 2017	Prévues	Disponibles	Disponibles	Disponibles
Prix de Labrusse 2016	10000 €	10000 €	0,00 €	0,00 €
Subventions Exceptionnelles : Commune de SAINT-ARNOULT Reçue le 15/06/2017 Après délibérations des 16/11/2016&07/06/2017	5000 €	5000 €	0,00 €	0,00 €
Subvention demandée à la Région Demandée en janvier 2017	10000 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total subventions exceptionnelles Projet 3D	25000 €	15000 €	0,00 €	0,00 €
Mobilisation exceptionnelle réserves trésorerie LAPSAT 10/12/2019 (prélevés sur DAV)	3900 €			3900 €
TOTAL RESSOURCES PROJET 3D	25000€	15000€	0,00€	3900 € 18900 €

Comme indiqué dans les rapports 2017&2018, « LAPSAT », malgré ses démarches, n'est jamais parvenue à obtenir de nouvelles aides financières pour ce projet, pourtant notre capacité d'autofinancement conférée par le prix de LABRUSSE, aurait dû le permettre à hauteur d'un budget global de 50000€.

De ce fait, nous nous sommes contraints, en 2017&2018, à demeurer dans l'épure budgétaire de 15000€TTC

Cette stagnation a été remise en question lors du CA, le 27/10/2019, en décidant la réalisation d'une étude stratégique comprenant un point de situation et de prospective stratégique auprès de « Mordicus Studio » Mme BESNARD.

La proposition de Mme BESNARD, présentée lors de notre AG du 07/12/2019, a été unanimement agréée et elle représente un coût de 3900 €TTC qui est répartie entre un versement de 50% sur 2019 et le solde sur 2020.

Comme en 2018, nous avons été contraints de passer en charges exceptionnelles « Cpte 6782 » de notre Compte de Résultats 2019, les matériels Wifi non utilisés, par suite option Wifi Communautaire prise par la Commune le 08/12/2018 ; les matériels correspondants ont été restitués "gracieusement" à Cali Média le 13/08/2019 et correspondent à une valeur de 904,38 €, cette valeur a été retranchée à la valeur Immobilisations Cpte 2188 du Bilan 2019, (comme les 432€ de 2018).

21 DEPENSES PROJET 3D et SES VALORISATIONS au 31/12/2019

	Prévisionnel HT	Prévisionnel TTC	Payé TTC 2017	Payé TTC 2018	Payé TTC 2019	Cumul TTC
Relevés "lasergrammétrie" Cabinet Lechêne Cde du 09/01/2017 réalisés 25/26 janvier 2017 et 02/02/2017 Facture reçue le 27/02/2017 Payée le 03/03/2017 chèque 2623341	5 140,00 €	6 168,00 €	6 168,00 €			6 168,00 €
HISA INGÉNÉRIE Etablissement du Havre, 55 route du pont VI 76660 Le Havre Devis N°17HISA-LAPS1 8492 VCO 01 du 23/03/2017 Etude et Dessins 3D pour site classé MH SAINT- ARNOULT 14800 Payée le 13/07/2017 chèque 2623349	1 642,10 €	1 970,52 €	1 970,52 €			1 970,52 €
TWELVE SOLUTIONS 7 rue Alfred Kastler, 14000 CAEN Devis Wivi_Prieuré_stArnoult du 26/07/2017 Matériel Wivi déploiement rapide - installation sur site d'un serveur + 1 borne WiFi pouvant accueillir jusqu'à 10 utilisateurs simultanés WebApp diffusion sur site - Web application adaptée smartphones/tablettes avec portail captif Intégration Pol - création des pages de points d'intérêt avec vues 360° Acompte de 30%, 432€, versé par chèque n° 3350 du 04 août 2017 Lettres recommandées avec AR pour annulation Cde le 04/06/2018 et 14/07/2018. suite prestation négative avec demande remboursement acompte.	1 200,00 €	1 440,00 €	432,00 €			0,00 €
Cali-Média (le sens de l'histoire) 5 rue des étangs, 14490, BALLEROY ACCOMPAGNEMENT POUR LE PROJET DE VALORISATION DU PRIEURÉ DE SAINT ARNOUL PAR LES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES Devis RV-17-08/02 du 10 août 2017 *Conseil pour la valorisation du site et le déploiement	4500,00 €	5 400,00 €	1 620,00 €	3780,00		5 400,00 €

d'outils de médiation scientifique et culturelle *Maîtrise d'œuvre pour le déploiement de solutions numériques : >>application mobile >> restitution virtuelle 3D Acompte de 30%, 1620€ versé par chèque n°3351 le 15/08/2017 Solde Facture RV-18-08/02 du 08 août 2018; 3780€ par chèque n°9202 du 20/08/2018						
Cali-Média (le sens de l'histoire) 5 rue des étangs 14490 BALLEROY Création d'une application de visite numérique DU PRIEURÉ DE SAINT ARNOUL Système WIFI local (suite défaillance et révocation Twelve Solutions) Facture RV-18-08/03 du 08 août 2018 Acompte de 1000€ versé par chèque n°9203 du 24/08/2018 Solde de 300€ versé par chèque n°9207 du 15/10/2018 Cette installation est abandonnée par suite option Wifi Communautaire par la Commune 08/12/2018: les matériels correspondants sont restitués "gracieusement" à Cali Média le 13/08/2019: une valeur correspondante de 904,38€ doit-être retranchée du projet et transférée en Cpte de charges exceptionnelles 6782 sur 2019.		1300,00€		395,62 €		395,62 €
Cali-Média (le sens de l'histoire) 5 Rue des étangs, 14490 BALLEROY Etude stratégique pour état des lieux et perspectives: Devis D2019-06-11 du 04/11/2019 Cde du 12/11/2019 Acompte 50% facture F2019-12-07 du 09/12/2019 Par Chèque n°1686 du 11/12/2019	3250,00 €	3900,00 €			1950,00 €	1950,00 €
TOTAL Dépenses PROJET 3D	12 482,10 €	14 978,52 €	10 200,52 €	5 080,00 €	5 080,00 €	15884,14 €
Transfert chèque de 432€ "Twelve Solutions" (absence de produit correspondant) vers cpte. charges exceptionnelles : 678				-432,00 €	-432,00 €	

Diminution d'autant -432€ du total Projet 3D Cpte 21		
Installation abandonnée par suite option Wifi Communautaire par la Commune 08/12/2018: les matériels correspondants sont restitués "gracieusement" à Cali Média le 13/08/2019: une valeur correspondante de 904,38€ doit-être retranchée du projet Cpte 21 et transférée en Cpte de charges exceptionnelles 6782 sur 2019.	-904,38 €	-904,38 €
Solde Dépenses PROJET 3D à fin 2019		-1336,36 €
		15884,14 €

Nous avons engagé sur 2020, les 1950 € devant solder la Cde du 12/11/2019 afférente au Devis D2019-06-11 du 04/11/2019 avec Mordicus Studio.

Cumul réel en Cpte 21 2017&2018&2019 : 15884,14 €

Nous avons transféré en Charges exceptionnelles cpte 6782 (**pertes**) **1336,36 €** (432€ retenus indûment par TWELVE SOLUTIONS en 2018 et 904,38 € de matériels WIFI inutilisés et restitués en 2019).

Reste à payer au 31/12/2019 : 0 €uro

Engagements sur 2020 : les 1950 € devant solder la Cde du 12/11/2019 afférente au Devis D2019-06-11 du 04/11/2019 avec Mordicus Studio répartie sur 2019&2020.

En tenant compte de cet engagement, nous parviendrons à un solde de 17834,14 €.

Pour rappel, le « poids » Total de la TVA représente une perte de rendement de 20% de nos investissements sur ce projet et donc une « moindre réalisation » et qui est également à mettre en perspective avec notre « fameuse » capacité d'autofinancement de 20%.

3. Le Bilan.

ACTIF	2019	PASSIF	2019
Actif circulant		Capitaux propres	
2. Immobilisations		10. Fonds associatifs et réserves	
21. Immobilisations corporelles		1068. Autres réserves: Réserves antérieures (cumul)	38510,23 €
		12. Résultat net de l'exercice	
		120. Résultat net de l'exercice (excédent)	21,66 €
		Total Capitaux propres	38531,89 €
218. Autres immobilisations corporelles			
2184 Mobilier/Instrument de musique Acquisition Orgue positif d'occasion le 16 mai 2015	12000,00 €	13 Subvention d'investissement	
2188 Immobilisation Numérique Représentation 3D et extensions	15884,14 €	1369 Financement par Commune projet 3D	0,00 €
		Total Subventions investissement	0,00 €
Total immobilisations corporelles	28884,14 €		
3. comptes de stocks			
31. Matières premières et fournitures: fournitures administratives	0,00 €		
32. Autres approvisionnements: affranchissements	0,00 €		
Total Comptes de stocks	0,00 €		
4. comptes de tiers		4. Comptes de tiers	
4861. Charges payées d'avance Assurance (GMF)	116,71 €	411. Fournisseurs	0,00 €
4861. Charges payées d'avance Assurance des Musiciens	99,10 €	Total Fournisseurs	0,00 €
4861. Charges payées d'avance Hébergement internet et Domaine	6,97 €		
4861. Charges payées d'avance Contrat de maintenance site internet	270,00 €		
Total Comptes de Tiers	229,88 €	468. Charges à payer	
5. Comptes financiers		4686. Charges à payer Pénalités et amendes fiscales ou pénales Dommages et intérêts suite requête au TA Caen: Pour SCCV Le Prieuré 500€ Non réglés Exigible jusqu'en juillet 2023	500,00 €
51. Banques, établissements financiers...		Total Charges à payer	500,00 €
512. Banques		Total Comptes de Tiers	500,00 €
5120. Banque, (DAV)	490,47 €		
5121- Banque, Livret A	10164,50 €		
53. Caisse	0,00 €		
Total Comptes financiers	10654,97 €		
Total actif circulant	39031,89 €		
TOTAL ACTIF	39031,89 €	TOTAL PASSIF	39031,89 €

➤ Le cpte 2188 Immobilisation Numérique, « Représentation 3D et extensions » subit une déduction de 904,38 € pour le matériel Wifi restitué gracieusement à Calimédia en août 2019, inutilisable et passé en charges exceptionnelles 2019, Soit 904,38 € sur le Cpte 6782 de charges exceptionnelles en 2019.

Conclusion

En 2019, « LAPSAT », clôt l'exercice avec un petit solde positif de **21,66 €** du fait de charges « exceptionnelles » (les 904,38 € reversés en pertes, mais aussi la maintenance de notre site internet 1060 €).

Nous n'avons satisfait qu'à 77,5% notre prévisionnel du compte cotisations, ce qui représente « un manque » de 620 €, avec une contribution moyenne par adhérent de 49,77 €, soit une **régression** de 10€/adhérent pour le même nombre soit 43.

Ce statu-quo intervient après QUATRE années consécutives durant lesquelles nous avons enregistré un recul du nombre d'adhérents (43 en 2018, 46 en 2017, 50 en 2016, 55 en 2015 et 62 en 2014).

- Soulignons encore que 14 (14 en 2018&2017 ; 10 en 2016 ; 14 en 2015; 15 en 2014 ; 11 en 2013) membres « bienfaiteurs » auront contribué à hauteur de 1375€, soit 64% (71,8% en 2018 ; 61,7% en 2017 ; 58,3% en 2016 ; 61% en 2015 ; 59% en 2014 ; 55% en 2013), du produit des cotisations, nous leur exprimons notre très vive gratitude !
- En 2019, les dons de 1096,19€ représentent 32,8% (2069€ soit 43,7% en 2018 ; 1271€ soit 34% en 2017 ; 980€ en 2016 soit 29% ; 964,80€ en 2015 ; 682,90 € soit 19% en 2014) du montant global de nos « produits de gestion courante».
- Nos « Actifs » à fin 2019, **39031,89 €** avec **10654,97 €** en « banque », 12000€ (valeur de l'orgue) et **15884,14 €**(Représentation 3D et extensions) (14838,52 € en 2018 ; 39015,31 € en 2017 ; 41440,45 € en 2016 ; 29792,16€ en 2015 ; 19920,48€ en 2014 ; 6242€ en 2013), progressent de nouveau. Nous avons toujours le plus grand intérêt à rechercher la reconstitution de nos réserves voire même leur accroissement, afin de , comme en cette fin 2019, pouvoir réinvestir dans notre projet 3D.
- Au risque de **toujours** lasser, nous reformulons, hélas, le constat suivant : « notre autorisation de défiscalisation des dons et cotisations (Intérêt Général), obtenue en 2009, ne génère aucune dynamique sur nos recettes; sans oublier notre habilitation à recevoir des legs » ; rien n'y fait.

Puissent nos efforts engagés en cette fin d'année 2019 et sur 2020, via les prestations de « Mordicus Studio », Madame BESNARD, conjugués à notre entrée dans le « cercle » des « Abbayes de Normandie » et enfin les progrès du dossier UNESCO pour les sites clunisiens européens, trouver quelques échos favorables et bienveillants envers notre action, d'autant que tout cela est très dynamiquement soutenu par Monsieur le Maire de SAINT-ARNOULT et Monsieur le Curé de la Paroisse !

Les comptes détaillés sont consultables par tous les adhérents sur rendez-vous au siège de l'association.